

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE TRENTE-ET-UN JANVIER

A LA REQUETE DE :

La société **LYONNAISE DE BANQUE**, Société Anonyme à conseil d'administration immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le n° 954.507.976, dont le siège social est à LYON (69001), 8, rue de la République, contentieux particuliers LYON CM-CIC, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité de droit audit siège social.

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de Maître ROQUEL Matthieu, membre de la Société Civile Professionnelle Interbarreaux AXIENS AVOCATS, avocat au Barreau de LYON, demeurant à LYON (69003), 20, boulevard Eugène Deruelle.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 27 juillet 2011 par Maître COURTIADÉ Caroline, notaire à LYON (Rhône).

De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 20 avril 2012 par Maître COURTIADÉ Caroline, notaire à LYON (Rhône).

D'une ordonnance rendue le 11 janvier 2024 par Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LYON, m'autorisant à pénétrer dans les lieux saisis occupés par des tiers, insérée ci-après :

ORDONNANCE

Nous, **D. Bouloc**,

Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LYON

Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui,

Vu l'article L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

Désignons la SELARL JURIKALIS, Commissaires de Justice demeurant 194 Rue Ch. Gemain – CS 30030 – 69651 VILLEFRANCHE SUR SAONE qui se fera assister d'un expert géomètre afin d'établir divers diagnostics et PV de surfaces et dresser le procès-verbal descriptif précisant notamment l'état général, le nombre de pièces, l'état locatif, les conditions locatives, se faire communiquer, le cas échéant, le bail, les coordonnées du Syndic de Copropriété, des biens et droits immobiliers situés à

VILLEURBANNE (69100) – 2 Rue de la Prairie

Figurant ainsi au cadastre :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
AN	54	2 Rue de la Prairie	00ha 04a 06ca

appartenant à :

- [REDACTED]

A cet effet, AUTORISONS la SELARL JURIKALIS, Commissaires de Justice demeurant 194 Rue Ch. Gemain – CS 30030 – 69651 VILLEFRANCHE SUR SAONE à pénétrer dans les lieux.

Et cela avec le concours de l'une des autorités de l'article L 142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et d'un serrurier si besoin et de deux témoins.

Donnée en notre cabinet,
au Palais de Justice de LYON

Le **11/12/24**



D'une inscription de privilège du copartageant et d'une hypothèque conventionnelles publiées toutes deux le 16 septembre 2011 au service de la publicité foncière de LYON, 3^e bureau sous les références volume 2011 V n° 9021 ;

D'une inscription de privilège en date du 20 avril 2012 publiée le 4 mai 2012 au service de la publicité foncière de LYON, 3^e bureau sous les références volume 2012 V n° 4700 avec bordereau rectificatif valant reprise pour ordre du 17 septembre 2012, publié au service de la publicité foncière de LYON, 3^e bureau le 24 septembre 2012 sous les références volume 2012 V n° 7749.

En suite d'un commandement de payer valant saisie délivré le 9 janvier 2024 selon acte de mon Ministère à [REDACTED].

Conformément aux articles R.322-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Déférant à cette réquisition,

Je, Arnaud DENUZIERE, Commissaire de Justice associé de la S.E.L.A.R.L. JURIKALIS, Commissaires de justice associés à l'Office de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône), y demeurant 194, rue Charles Germain [REDACTED]

Me suis rendu ce jour à 14 heures 30 sur la commune de VILLEURBANNE (69100), 2, rue de la Prairie à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif de l'immeuble dont est propriétaire [REDACTED].

Où étant et sur place, j'ai rencontré Monsieur CHARTRON John, Concubin de [REDACTED] avec lequel un rendez-vous avait été pris préalablement.

Je me suis présenté à lui en lui déclarant mes nom, prénom, qualité et l'objet de ma mission, il ne s'est pas opposé à ma présence et m'a invité à pénétrer dans les lieux saisis.

J'ai alors dressé le procès-verbal descriptif suivant :

SITUATION DE LA COMMUNE

La commune de VILLEURBANNE est une importante commune de la métropole de LYON, elle se situe en région Auvergne Rhône-Alpes.

Cette commune est géographiquement placée à l'Est de la ville de LYON.

La commune de VILLEURBANNE jouxte la ville de LYON et bénéficie de toutes les infrastructures dédiées à cette dernière, outre ses propres infrastructures qui sont conséquentes.

La ville de VILLEURBANNE bénéficie de tous les commerces possibles, d'une clinique et de plusieurs établissements scolaires ainsi que du campus universitaire de la Doua.

La commune de VILLEURBANNE comprend un peu plus de 158.000 habitants et se trouve être la deuxième ville de la métropole de LYON en termes d'habitants intramuros.

La ville de VILLEURBANNE est desservie par différentes autoroutes, à savoir l'A42 et l'A43 ainsi que par le boulevard périphérique Laurent Bonnevey.

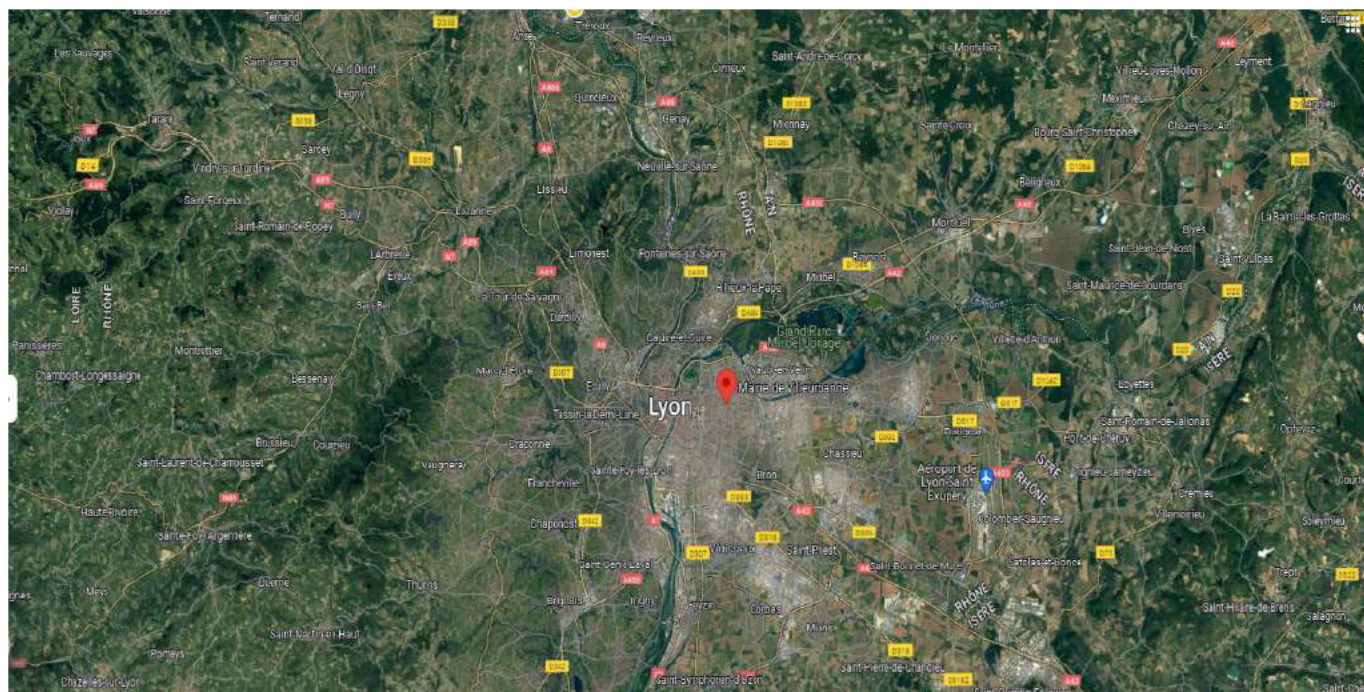
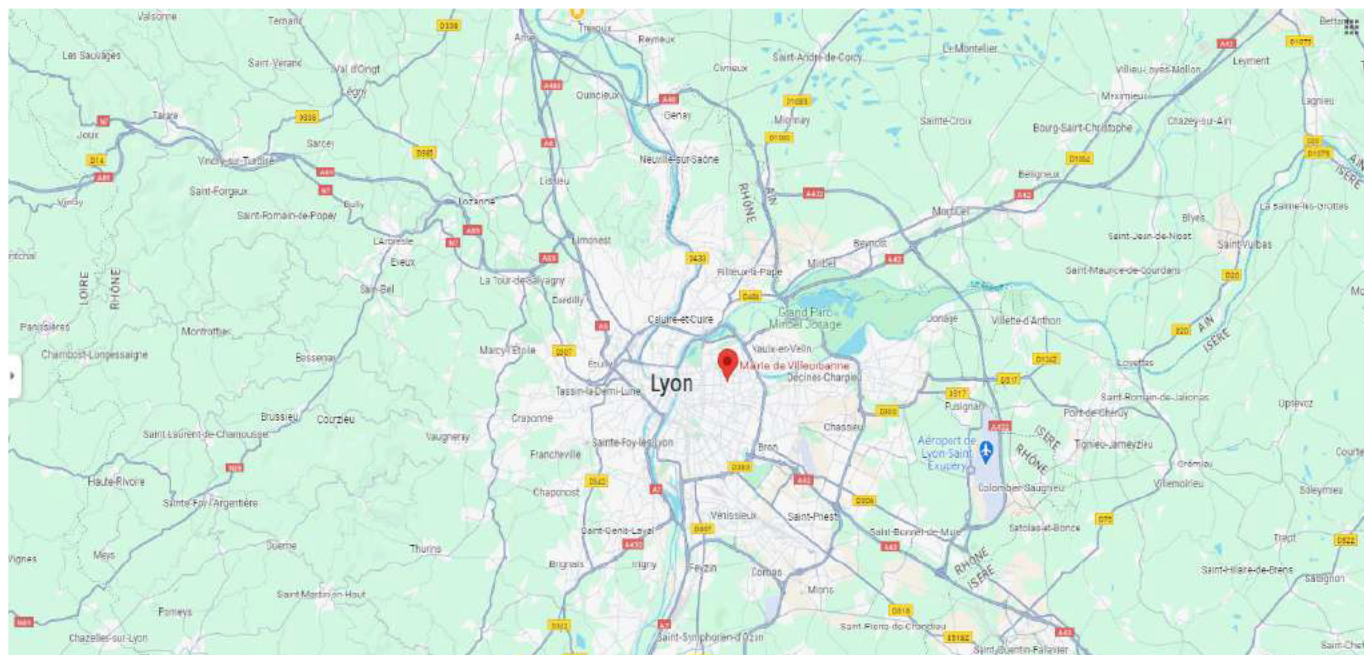
Deux gares ferroviaires (Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache) sont proches.

Un réseau de transports en commun dessert la ville soit par le tramway, le métropolitain ou par les lignes d'autobus.

Le parc de la Tête d'Or et le grand parc de Miribel-Jonage sont à proximité.

Cette commune est parfaitement desservie en commerces de tous genres et tous les besoins de la vie courante sont satisfaits.

VUES AERIENNES DE LA COMMUNE :



SITUATION DE L'IMMEUBLE

Le bien immobilier saisi se situe dans le quartier Saint Jean de la commune de VILLEURBANNE.

Il s'agit d'une maison individuelle située dans une impasse qui abrite d'autres pavillons individuels.

Ce bien est accessible aisément, l'autoroute A42 se situant à proximité.

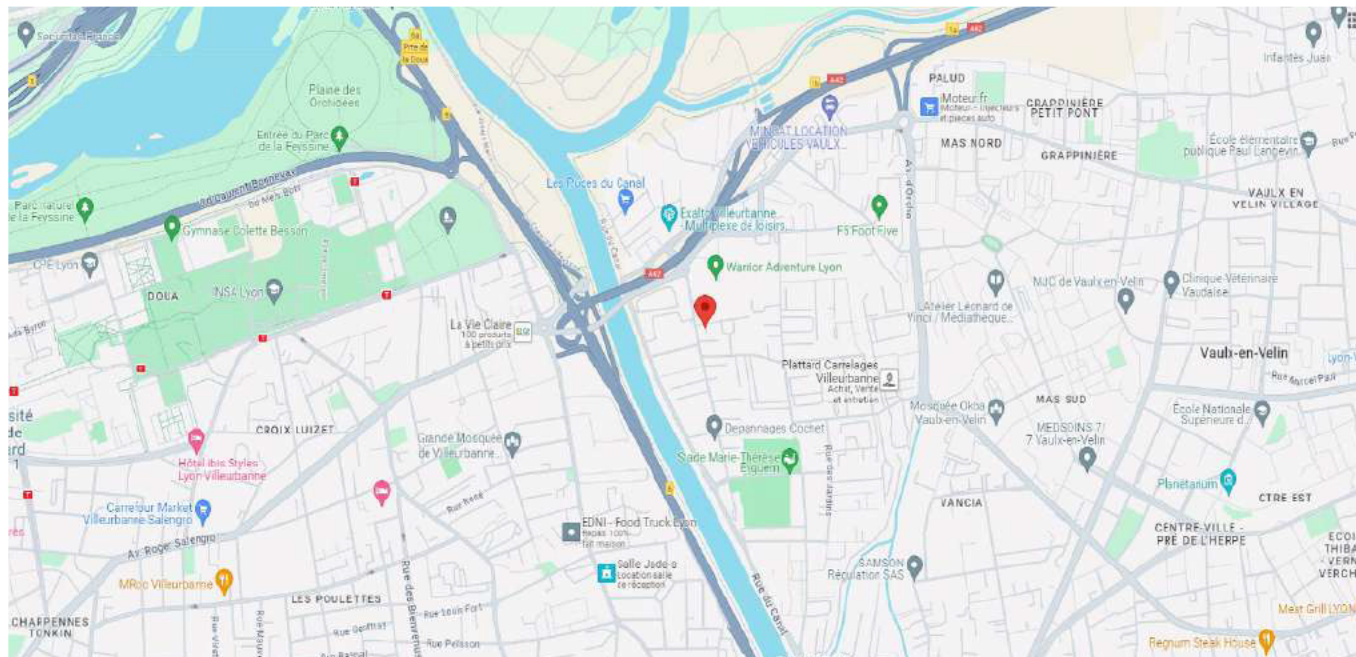
En outre, le bien borde le boulevard périphérique Laurent Bonnevey et se situe également à proximité immédiate du Canal de Jonage.

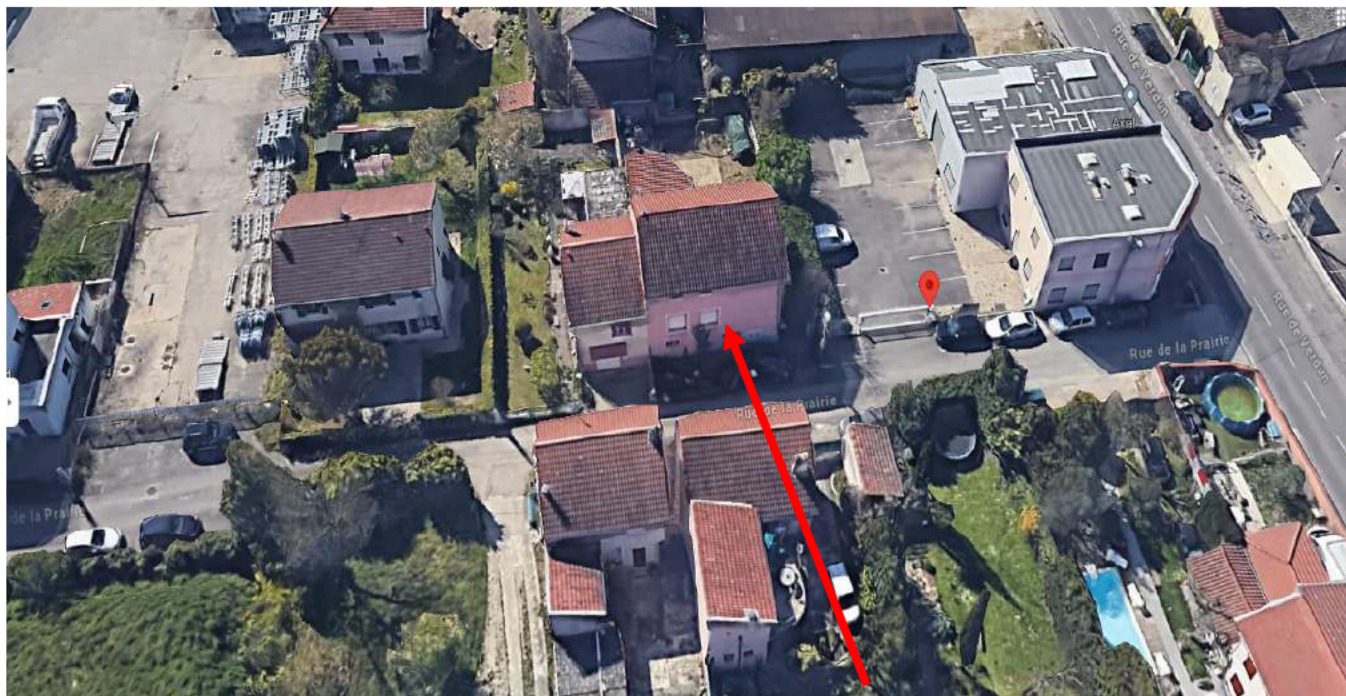
Nous trouvons à proximité des équipements sportifs, des parcs ainsi que de nombreux commerces de proximité.

Le campus de la DOUA et le Parc de Miribel-Jonage sont accessibles rapidement.

Des arrêts de bus se situent également à proximité immédiate du bien saisi.

VUES AERIENNES DE LA SITUATION DE L'IMMEUBLE :





DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

DESCRIPTIF EXTERIEUR

Il s'agit d'une maison individuelle élevée sur une parcelle de terrain cadastrée Section AN n°54.

La parcelle est d'une capacité de 406,00 m².

La maison individuelle est mitoyenne au Nord avec la maison voisine.

Sur la parcelle, la maison est positionnée à l'Ouest, le reste de la parcelle à l'Est étant à l'usage de cour ou de jardin.

A l'Ouest, un portail métallique à deux battants et à ouverture manuelle permet l'accès à la parcelle.

La parcelle est close par un mur visible au Nord, par une palissade en bois à l'Est et au Sud, enfin à l'Ouest, une clôture grillagée est présente.

A l'arrière de la maison, la cour est revêtue d'une dalle ciment ou enherbée.

La toiture est à deux versants.

Les dessous de toit en bois sont en mauvais état.

Les descentes et chéneaux paraissent en état.

Les façades de la maison sont revêtues d'un enduit ancien.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :



















DESRIPTIF INTERIEUR

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation élevée sur étages comprenant :

- Au rez-de-chaussée : un appartement de type 2, trois caves ;
- Au 1^{er} étage : une entrée, une salle de bain, une buanderie, trois chambres, un salon avec cuisine ;
- Au 2^e étage : un palier, quatre chambres, un W.C, une salle de bain et une cuisine.

Le bien immobilier est occupé par [REDACTED], toutefois, l'appartement situé au rez-de-chaussée et les quatre chambres du 2^e étage sont destinés à la location.

Actuellement, l'appartement et trois chambres sont loués.

APPARTEMENT :

Il s'agit d'un appartement individuel de type 2 au rez-de-chaussée de la maison.

Ce bien est actuellement occupé par Madame ANJOS LEONG PEREIRA Vanessa selon contrat de location meublée en date du 1^{er} Mars 2019.

Je me suis présenté à Madame ANJOS LEONG PEREIRA Vanessa en lui déclarant mes nom, prénom, qualité et l'objet de ma mission.

Elle ne s'est pas opposée à ma présence et m'a invité à pénétrer dans les lieux qu'elle occupe.

ENTREE :

Nous pénétrons par une porte à petits bois vitrée, porte sécurisée trois points.

L'entrée dessert la salle de bain et la cuisine.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont peints.

Un plafond en soupente d'escalier peint.

Equipements :

- Une douille avec ampoule au plafond ;
- Un compteur électrique ;
- Une prise électrique ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Une arrivée d'eau.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





SALLE DE BAIN :

Nous pénétrons par une porte pleine en bois avec mécanisme de condamnation intérieure.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont peints.

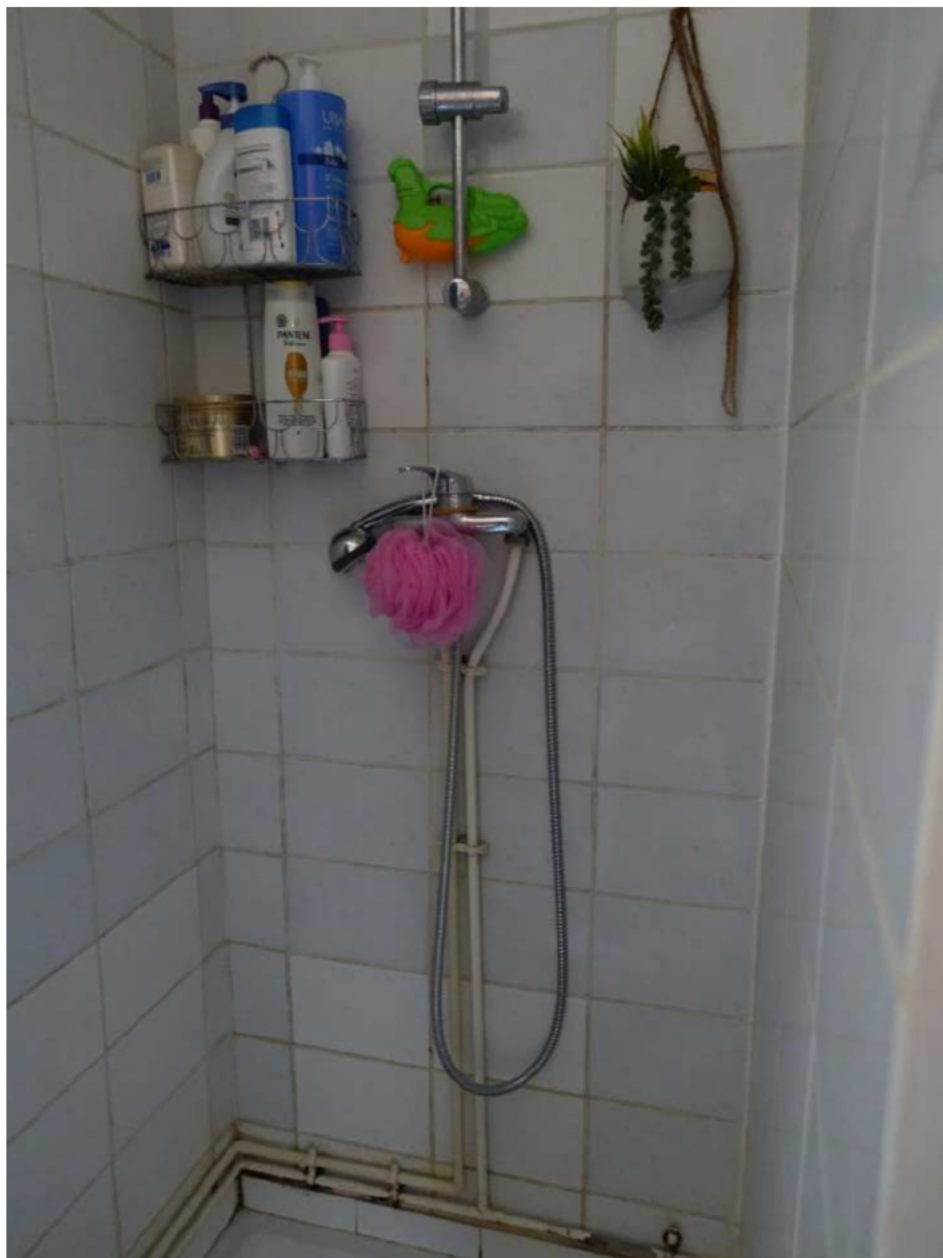
Un plafond en soupenite peint de couleur blanche.

Equipements :

- Un point lumineux au plafond constitué d'une douille avec ampoule ;
- Un lavabo sur colonne avec mitigeur ;
- Une douche avec douchette, flexible et mitigeur ;
- Un W.C, mécanisme de chasse d'eau simple débit ;
- Un radiateur électrique avec cordon de tirage.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







SALON AVEC CUISINE OUVERTE :

Au sol, un carrelage.

Les murs sont peints ou en lambris de bois peints, une partie côté cuisine est faïencée.

Un plafond en lambris de bois.

Equipements :

- Un radiateur électrique ;
- Un évier simple bac en émail avec égouttoir et mélangeur ;
- Une fenêtre deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Une arrivée gaz ;
- Trois prises électriques ;
- Un néon côté cuisine ;
- Deux points lumineux ;
- Une trappe de visite ;
- Un interrupteur simple à bascule.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









CHAMBRE :

Cette chambre est accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un revêtement vinyle.

Les murs sont peints.

Un plafond peint.

Equipements :

- Deux points lumineux au plafond ;
- Un placard mural ;
- Deux fenêtres châssis fixe ;
- Une fenêtre à deux battants coulissants, encadrements aluminium, double vitrage ;

- Un volet roulant à ouverture par manivelle ;
- Une prise électrique ;
- Un placard mural qui abrite un disjoncteur et le compteur électrique.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









MAISON PRINCIPALE :

REZ-DE-CHAUSSEE :

CAVE N°1 :

Cette cave est présente en rez-de-chaussée de la maison.

Elle est accessible par un portail en bois à deux battants.

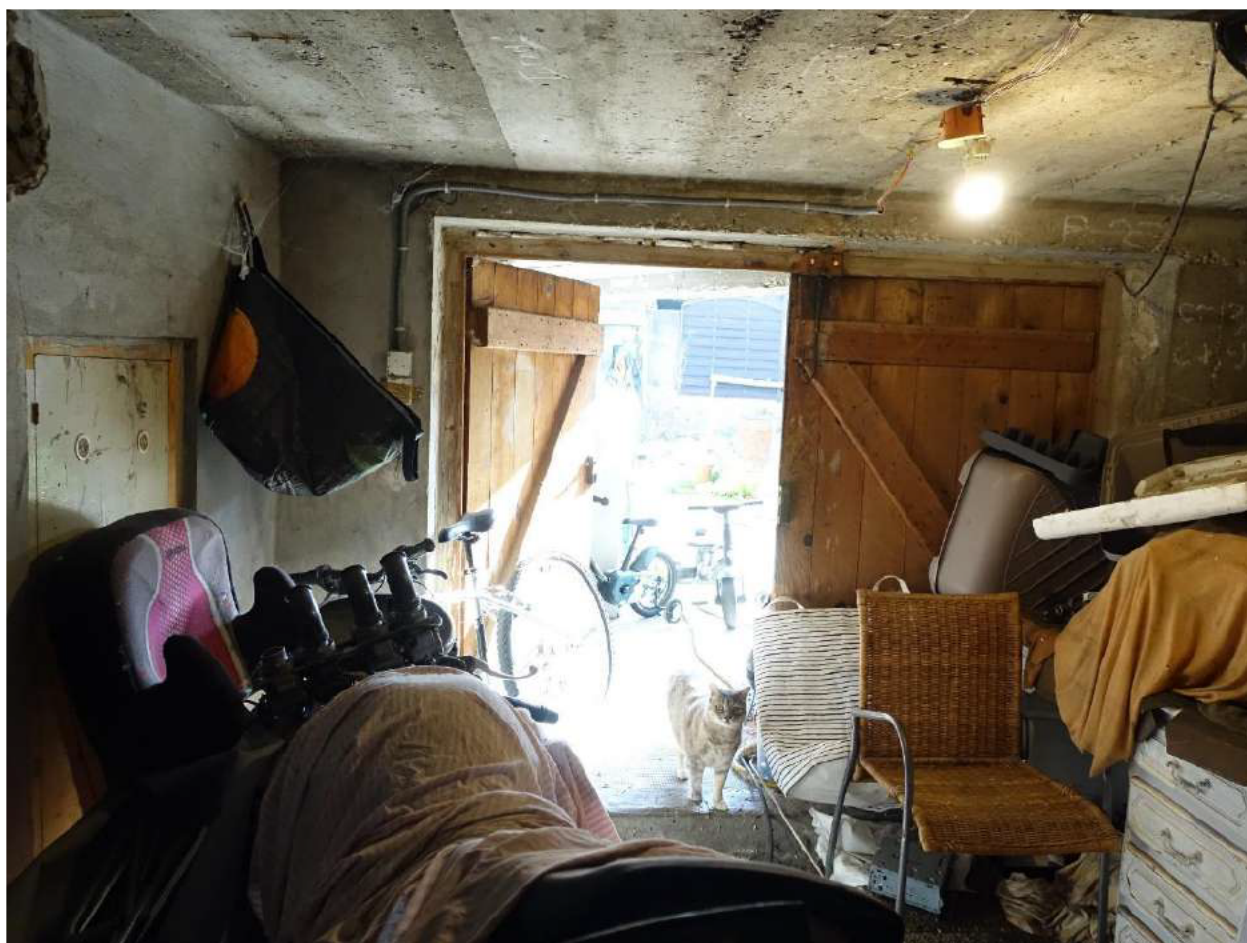
Au sol, un carrelage.

Les murs et le plafond sont en béton.

Equipements :

- Un interrupteur simple à bascule ;
- Une prise électrique ;
- Une douille avec ampoule au plafond.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





CAVE N°2 :

Cette cave est accessible par une porte en bois.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont peints.

Un plafond peint.

Equipement :

- Une douille avec ampoule au plafond.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





CAVE N°3 :

Cette cave est accessible uniquement du 1^{er} étage de la maison individuelle.

Au sol, une dalle ciment.

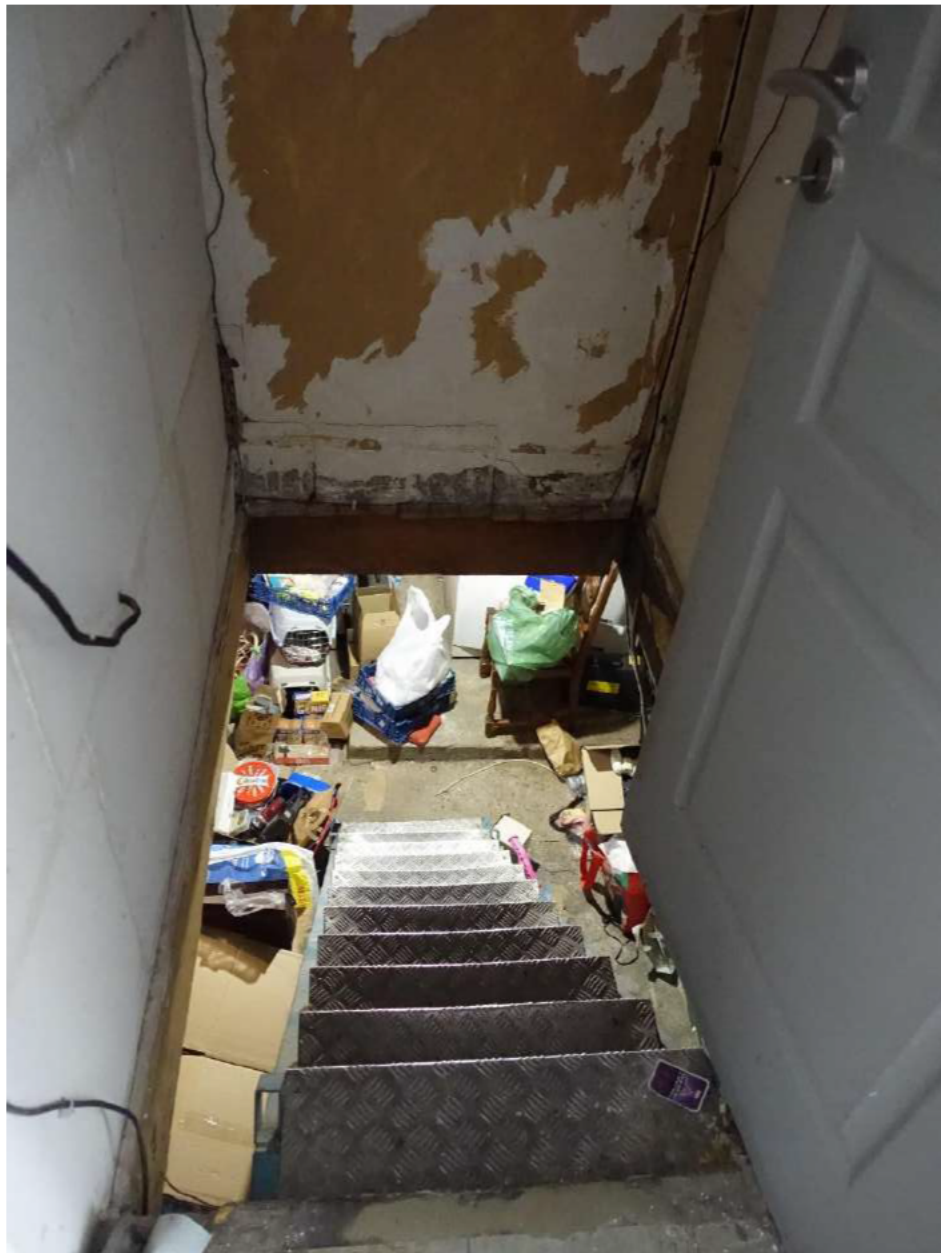
Les murs sont en ciment.

Un plafond en charpente bois.

Equipements :

- Un soupirail de cave ;
- Un escalier droit avec marches en inox ;
- Une chaudière au gaz.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









PREMIER ETAGE :

Cet étage est accessible par un escalier droit dont les marches sont cimentées.

Un auvent est présent.

ENTREE :

Nous pénétrons par une porte en PVC sécurisée à trois points.

Au sol, un carrelage.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond peint en blanc.

Equipements :

- Trois spots intégrés dans le plafond ;
- Une trappe de visite ;
- Deux interrupteurs simples à bascule ;
- Un interrupteur double à bascule.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





SALLE DE BAIN :

Accessible par une porte pleine en bois avec mécanisme de condamnation intérieure.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Equipements :

- Une bouche d'extraction VMC ;
- Trois spots intégrés dans le plafond ;
- Une prise électrique ;
- Un W.C suspendu avec mécanisme de chasse d'eau double débit ;
- Un meuble simple vasque avec mitigeur, miroir, spot au-dessus ;
- Une baignoire avec douchette, flexible et mitigeur ;
- Un fenestron simple battant, encadrement bois, double vitrage.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :











BUANDERIE :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont en partie inférieure revêtus d'un lambris en bois, une partie est faïencée, la partie supérieure est peinte.

Un plafond en dalles de polystyrène.

Equipements :

- Deux points lumineux ;
- Deux interrupteurs simples à bascule ;
- Une prise électrique ;
- Un radiateur en acier avec volant.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







CHAMBRE N°1 :

Cette chambre est accessible uniquement de la buanderie, elle abrite une salle d'eau.

Elle est accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un parquet flottant.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Equipements :

- Deux radiateurs en acier ;
- Deux prises électriques ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Deux baies vitrées coulissantes, encadrements aluminium, double vitrage.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









SALLE D'EAU :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un carrelage.

Les murs sont carrelés en partie inférieure, la partie supérieure est revêtue de dalles de polystyrène.

Un plafond constitué de lambris bois.

Equipements :

- Un lavabo avec mitigeur ;
- Un miroir ;
- Deux prises électriques ;
- Un interrupteur poussoir ;

- Un W.C, mécanisme de chasse d'eau double débit, lunette et abattant ;
- Une douche avec mélangeur, douchette, flexible.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







CHAMBRE N°2 :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond peint.

Equipements :

- Un interrupteur simple à bascule ;
- Une prise électrique ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement PVC, double vitrage ;
- Volets métalliques pliants ;
- Un radiateur en acier avec volant ;

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







CHAMBRE N°3 :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont tapissés.

Le plafond est constitué d'un lambris en bois.

Equipements :

- Un placard mural accessible par deux portes coulissantes vitrées ;
- Deux prises électriques ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Un ventilateur au plafond ;
- Trois points lumineux en applique ;
- Un radiateur en acier avec volant ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement PVC, double vitrage ;
- Volets métalliques pliants.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





SALON AVEC CUISINE :

Au sol, un carrelage.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond constitué d'une charpente en bois ou d'un faux-plafond peint en blanc.

Equipements :

- Une bouche d'extraction VMC ;
- Une trappe de visite ;
- Quatre spots intégrés dans le plafond ;
- Deux points lumineux ;
- Deux points lumineux en applique ;
- Deux fenêtres à deux battants, encadrements PVC, double vitrage ;
- Volets métalliques pliants ;
- Deux radiateurs en acier avec volants ;
- Un thermostat d'ambiance ;
- Un tableau électrique ;
- Dix prises électriques ;
- Un évier simple bac en inox avec égouttoir, mitigeur ;
- Une plaque de cuisson gaz.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









DEUXIEME ETAGE :

CAGE D'ESCALIER :

L'accès à l'étage se fait par une porte vitrée.

Un escalier droit cimenté dessert cet étage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Equipements :

- Deux interrupteurs simples à bascule.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





PALIER :

Le palier dessert quatre chambres, un W.C, une salle de bain et une cuisine indépendante.

Au sol, un revêtement vinyle.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Equipements :

- Un DAAF ;
- Un tableau électrique ;
- Un interrupteur simple à bascule.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





CHAMBRE N° 1 :

Cette chambre est habituellement louée, elle est pour le moment vacante et inoccupée.

Accessible par une porte pleine en bois avec mécanisme de condamnation intérieure par clé.

Au sol, un parquet mosaïque.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond peint en blanc.

Equipements :

- Un point lumineux au plafond ;
- Un radiateur en acier avec volant ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Un placard mural ;
- Une prise électrique ;
- Une prise téléphonique ;
- Un interrupteur simple à bascule.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









CHAMBRE N° 2 :

Ce bien est actuellement occupé par Monsieur CHARTRON Renaud selon contrat de location meublée en date du 1^{er} Décembre 2018.

Je me suis présenté à Monsieur CHARTRON Renaud en lui déclarant mon nom, prénom, qualité et l'objet de ma mission.

Il ne s'est pas opposé à ma présence et m'a invité à pénétrer dans les lieux qu'il occupe.

Accessible par une porte pleine en bois avec mécanisme de condamnation intérieure par clé.

Au sol, un parquet mosaïque.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond peint en blanc.

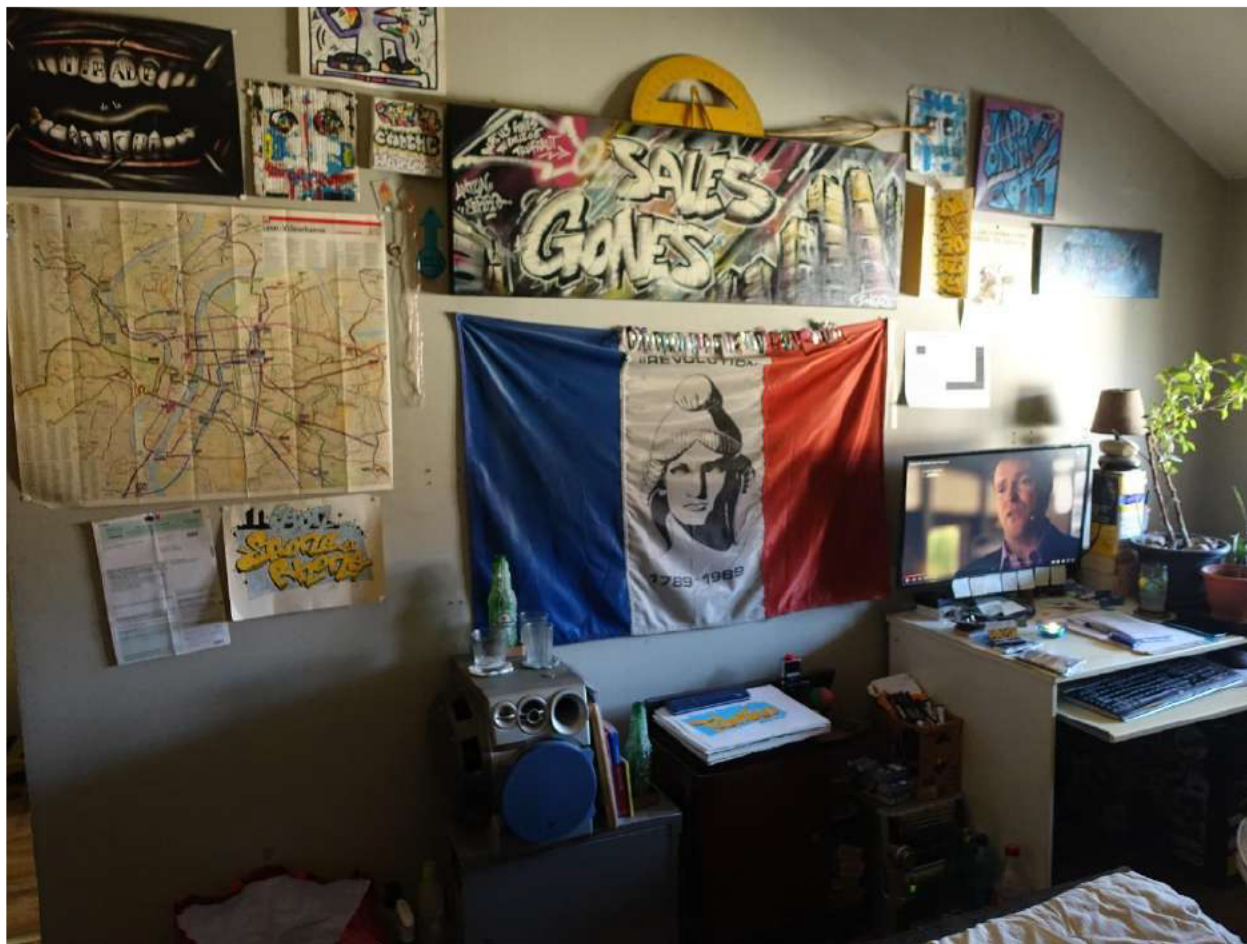
Equipements :

- Un point lumineux au plafond ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Un radiateur en acier ;
- Un placard mural à ouverture par portes coulissantes en bois ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Trois prises électriques.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







CHAMBRE N° 3 :

Ce bien est actuellement occupé par Monsieur ARAUJO GONCALVES César et Madame DA COSTA PEREIRA PINTO Maria selon bail en date du 2 Avril 2022.

Monsieur CHARTRON John m'indique détenir l'autorisation pour ouvrir les lieux afin de procéder au présent procès-verbal descriptif.

Monsieur CHARTRON John ouvre la porte de cette chambre.

Je procède aux constatations du palier et sans pénétrer dans la chambre.

Cette chambre est accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un parquet mosaïque.

Les murs sont peints.

Un plafond peint.

Equipements :

- Une porte-fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Un point lumineux au plafond ;
- Un radiateur en acier ;
- Deux prises électriques ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Un placard mural à ouverture par porte en bois.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :





CHAMBRE N° 4 :

Ce bien est actuellement occupé par [REDACTED]
[REDACTED] selon contrat de location meublée en date du 1^{er} Septembre 2016.

Je me suis présenté à [REDACTED] en lui déclarant mes nom, prénom, qualité et l'objet de ma mission.

Elle ne s'est pas opposée à ma présence et m'a invité à pénétrer dans les lieux qu'elle occupe.

Cette chambre est accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un parquet flottant.

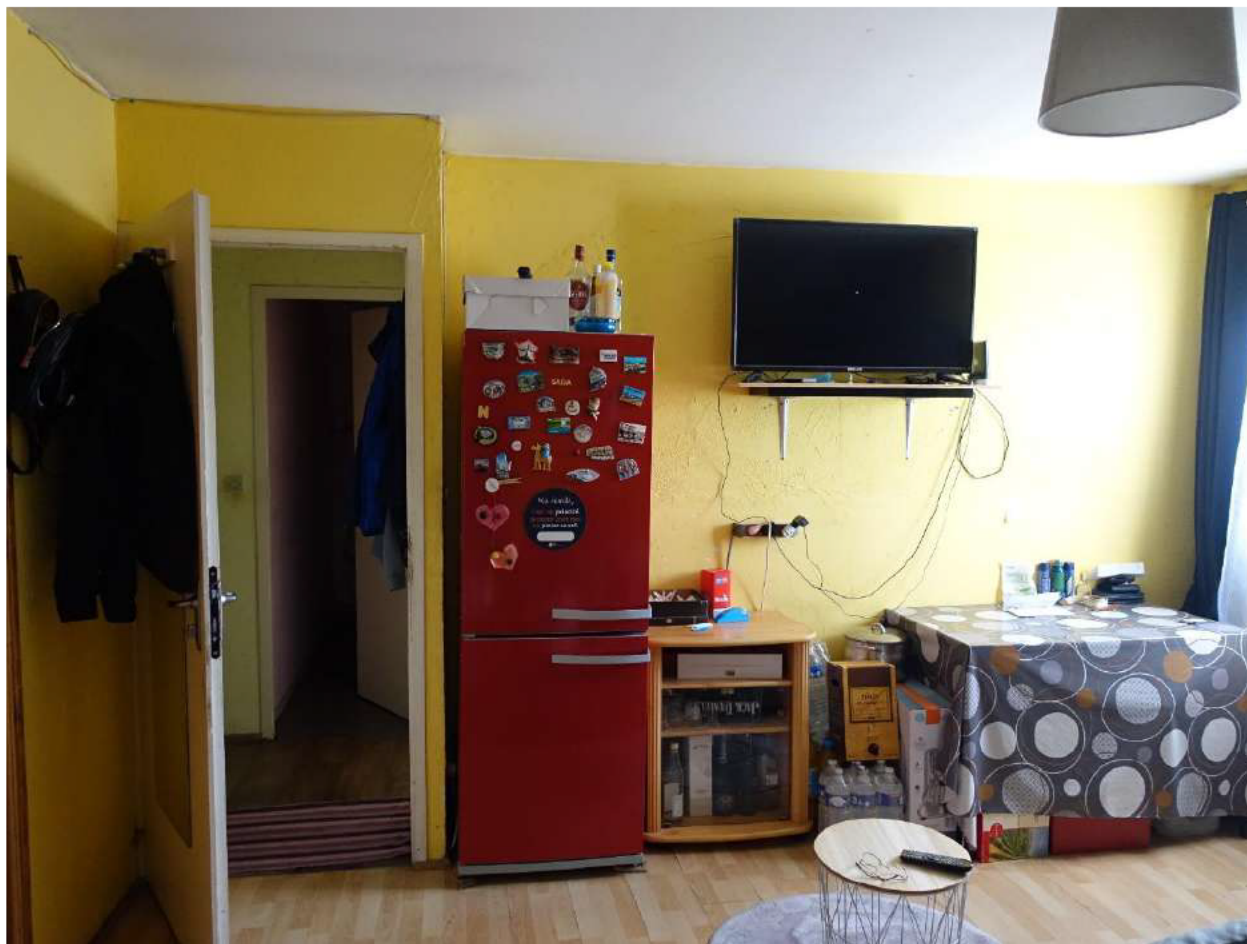
Les murs sont peints ou revêtus d'un lambris de bois.

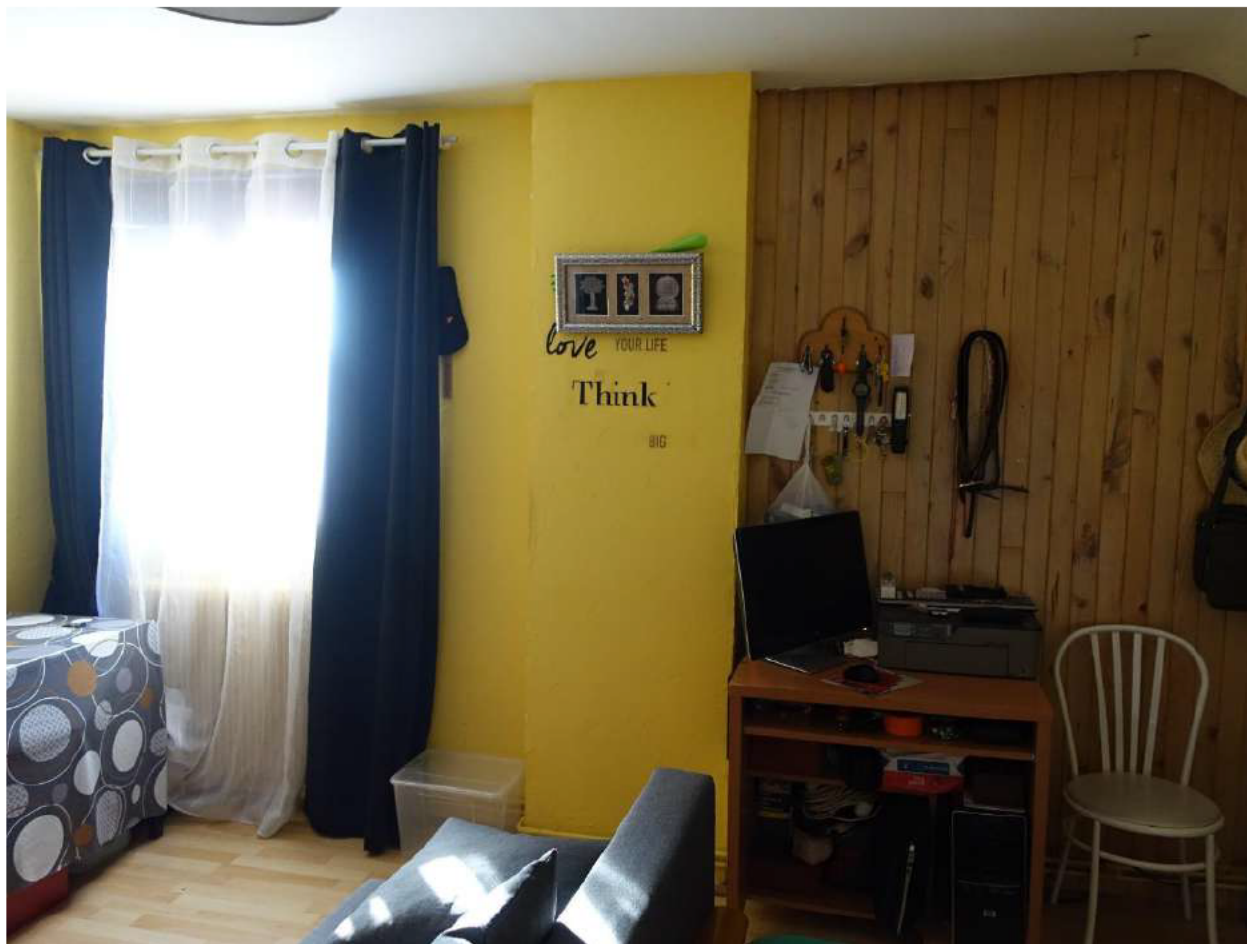
Le plafond est peint.

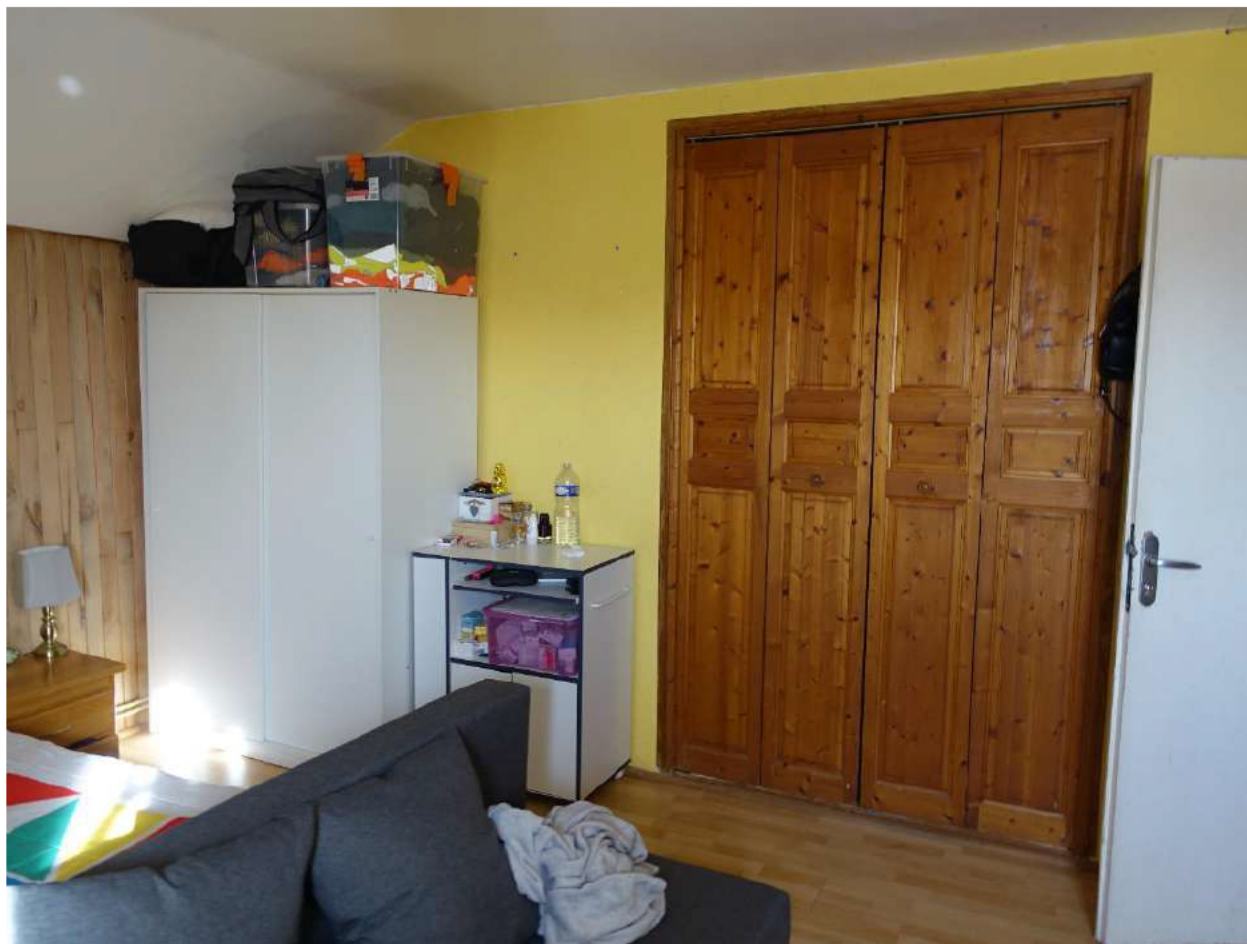
Equipements :

- Un radiateur en acier ;
- Une fenêtre à deux battants, encadrement bois, double vitrage ;
- Un placard mural avec porte en bois ;
- Un point lumineux au plafond ;
- Deux prises électriques.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









SALLE DE BAIN :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un revêtement vinyle.

Les murs sont carrelés en partie inférieure, la partie supérieure est peinte.

Un plafond peint en blanc.

Equipements :

- Un fenestron en bois ;
- Une baignoire avec douchette, flexible et mitigeur ;
- Un radiateur en acier ;
- Un bidet avec mitigeur ;

- Un meuble simple vasque avec mitigeur ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Un point lumineux au plafond.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :







W.C :

Accessible par une porte pleine en bois.

Au sol, un revêtement vinyle.

Les murs sont peints.

Un plafond en soupente peint.

Equipements :

- Un point lumineux au plafond ;
- Un W.C, lunette et abattant, mécanisme de chasse d'eau double débit ;
- Un lave-mains avec mitigeur.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :



CUISINE :

Au sol, un revêtement vinyle.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Un plafond peint.

Equipements :

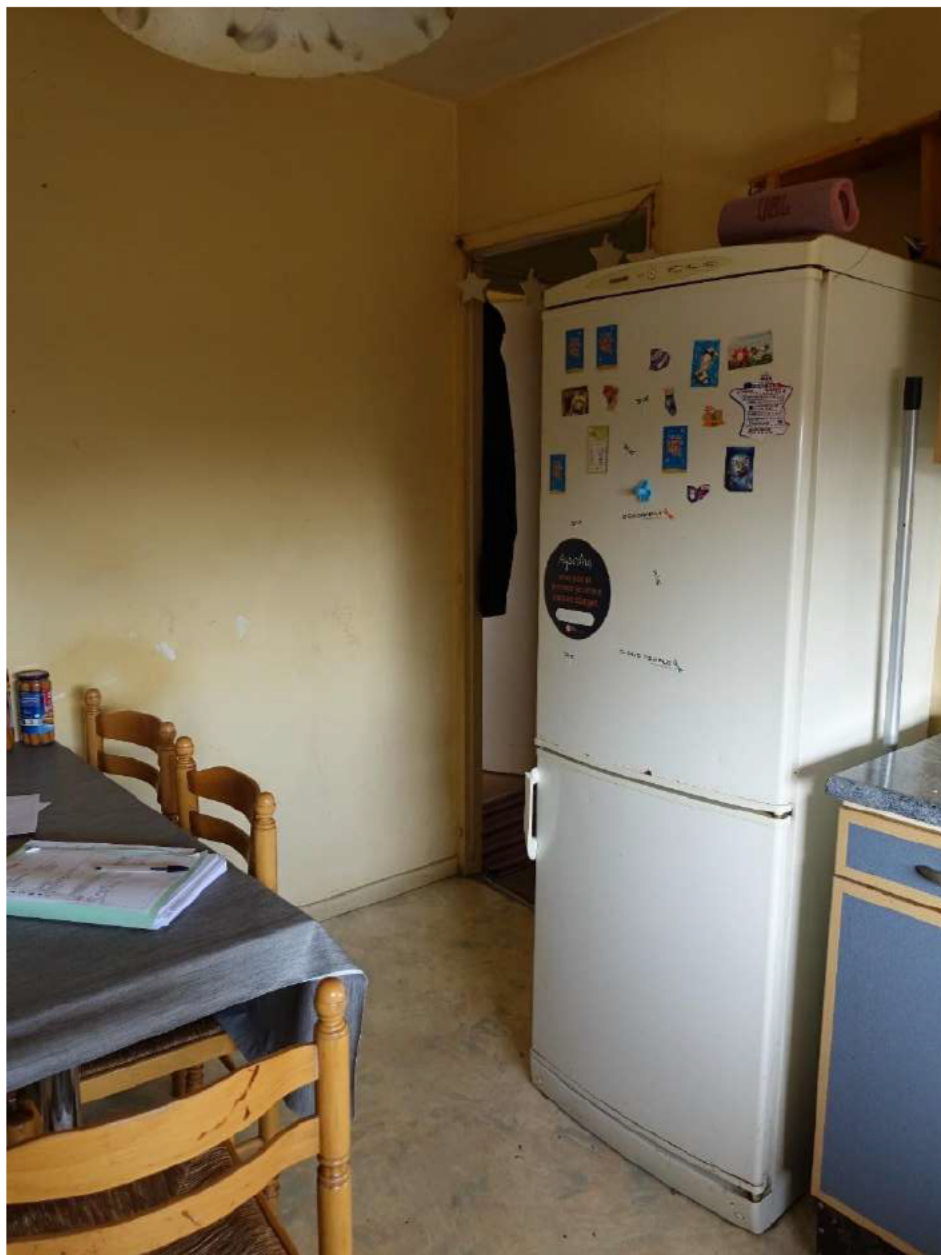
- Une fenêtre à deux battants, encadrement en bois, simple vitrage ;
- Un interrupteur simple à bascule ;
- Une prise électrique ;
- Un radiateur en acier ;
- Un point lumineux au plafond ;
- Une plaque gaz à quatre points ;
- Une grille de ventilation ;
- Un évier double bac en résine avec mitigeur.

J'annexe ci-dessous des clichés photographiques pris par mes soins illustrant mes constatations :









EN RESUME :

Il s'agit d'une maison individuelle de deux étages qui est élevée sur une parcelle de terrain de 406,00 m².

Ce bien immobilier se situe dans la commune de VILLEURBANNE (Rhône), il est parfaitement desservi par les axes routiers.

La maison individuelle est ancienne.

Elle nécessite des travaux de rénovation.

Cette maison est reliée au réseau d'assainissement public des eaux usées.

L'immeuble est relié au gaz de ville.

Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz et des radiateurs électriques.

La production d'eau chaude se fait à l'aide de la chaudière à gaz.

Le bien est actuellement occupé par ses propriétaires.

En outre, une partie du logement est divisée en biens mis en location.

Actuellement, un appartement de type 2 et trois chambres sont loués.



Ma mission terminée, je me suis retiré en laissant dans les lieux Monsieur CHARTRON John et les différents occupants rencontrés.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé et clos à 17 h 20 en mon étude, le présent procès-verbal descriptif pour servir à telles fins que de droit établi sur 103 pages.

Coût : Article L.444-1 du code de commerce Acte soumis à la taxe forfaitaire

Emolument - Honoraire Article H.T.					520,94 €
↳ <i>Détail : Acte 114</i>					
	1 ^{re} heure :	A.444-18 (tranche 1/2h H.T.):			
Base unitaire H.T. :	220,94 €	75,00 €			
Nombre :	1	4			
Sous-total H.T. :	220,94 €	300,00 €	0,00 €	520,94 €	
Transport Article A.444-48 H.T.					7,67 €
D.E.P. Article A.444-15 H.T.					0,00 €
Sous-total H.T.					528,61 €
T.V.A. 20 %					105,72 €
Taxe forfaitaire					0,00 €
Débours divers					0,00 €
Débours témoins Article A.444-50					
Débours serrurier					
Affranchissement					0,00 €
↳ <i>Détail :</i>					
	L.R.A.R. :	L.S. :			
Base unitaire :	5,42 €	0,63 €			
Nombre :	0	0			
	0,00 €	0,00 €			
TOTAL T.T.C.					634,33 €

Arnaud DENUZIERE
 Commissaire de Justice associé

